

Varagne, déjà candidat du Parti Communiste à l'occasion d'élections antérieures dans le canton, n'est pas un inconnu pour vous.

Adhérent au Parti après le Congrès de Tours, il fut en 1921, dans son syndicat de Paris-Nord, secrétaire du Comité Syndicaliste révolutionnaire (ou C.S.R.), dans le but d'imprimer à la Fédération des Cheminots une orientation lutte de classes, les grèves de 1920 ayant démontré la trahison des réformistes de la C.G.T.

Après la scission du mouvement syndical, il fut successivement trésorier de son Syndicat des Cheminots de Paris-Nord, puis membre de la Commission Exécutive de l'Union des Syndicats de la Seine et de la Fédération Unitaire des Cheminots (1922 à 1924) puis fit partie du Secrétariat de la Fédération des Cheminots (1925-1926) puis secrétaire de son Syndicat. Il continue à militer chez les cheminots de La Chapelle (Amis de l'U.R.S.S. Comité anti-fasciste) ainsi que sur la base locale à Villiers-le-Bel.

Sur le nom de notre Candidat :

Alexis VARAGNE

doit s'effectuer le rassemblement de tous les électeurs désireux de mettre fin à la misère, résultant de la politique du Gouvernement d'Union Nationale.

En votant pour le candidat communiste Varagne, vous affirmerez votre volonté de vous unir dans la lutte contre une tourbe d'opresseurs, suppôts d'un régime de famine, de vols et de scandales.

En votant tous en masse *au premier tour* pour le candidat du Parti Communiste, vous signifierez à nos adversaires de classe votre volonté de barrer la route au fascisme et à la guerre.

PROGRAMME CANTONAL

Salaires. — La semaine de 40 heures sans diminution de salaires. Contre toute diminution de salaires et pour leur augmentation.

Chômage. — L'allocation à 12 francs, sans distinction d'âge ni de sexe.

Allocation aux chômeurs partiels au prorata des journées perdues.

Inscriptions d'office des chômeurs, sans condition de temps de séjour dans la localité, ni de la carte d'assuré social.

L'allocation aux grévistes et aux lockoutés.

Transport gratuit des chômeurs pour leur permettre de chercher du travail.

La paye des allocations de chômage toutes les semaines.

Création de fonds municipaux de chômage dans toutes les communes.

Heures de pointage ne gênant pas la recherche du travail.

Secours supplémentaire pour la période d'hiver (aux frais de l'Etat) : Charbon, vêtements chauds, lait et cantine gratuite pour les enfants des chômeurs.

Paysannerie. — Paiement des impôts en blé évalué au cours légal.

Suppression de l'impôt foncier pour ceux travaillant eux-mêmes leur terre, suspension des saisies (voir programme général du Parti).

Allocation de chômage pour les jeunes pay-